

DÉCLARATION DE L'UMOFc SUR LA FAMILLE

Attendu que notre compréhension de la famille se fonde sur la description dans Génèse 2:24 de l'unité originelle de l'homme et de la femme, le fruit de cette unité étant les enfants (Génèse 4:1) ; et

Attendu que l'Église déclare le caractère sacré de cette unité dans le Sacrement du mariage et parle de la « mission de proclamer à tous le dessein de Dieu sur le mariage et sur la famille, afin d'assurer leur pleine vitalité ainsi que le développement de l'humanité et de la Chrétienté, et de contribuer ainsi au renouvellement de la société et du Peuple de Dieu » (*Familiaris Consortio*) ; et

Attendu que l'équilibre de la cellule familiale est universellement reconnu comme le vecteur de transmission de la morale, de l'éthique et de la religion des générations passées à celles de l'avenir, et qu'elle structure la société en donnant à un enfant le premier exemple d'individus qui œuvrent ensemble pour le bien commun et de l'interaction entre plusieurs générations qui permet la continuité de la sagesse ; et

Attendu que la notion de famille transcende toute description juridique et est reconnue comme un lien d'amour fondé sur l'alliance de Dieu décrite dans le livre de la Génèse et représentée par le modèle de la Sainte Famille ;

Nous déclarons que l'UMOFc, organisme international de femmes catholiques, représentant 100 organisations de femmes catholiques à l'échelle mondiale actives dans 66 pays sur tous les continents habités et dans certains États insulaires,

s'attachera à faire en sorte que :

- la notion traditionnelle de la Famille, structure ayant trouvé son origine et reçu ses droits et obligations avant même que la société ne vienne à exister, soit honorée ;

- les parents, naturels comme adoptifs, aient par priorité le droit de former leurs enfants, en les éduquant, en leur montrant l'exemple de la foi et du droit chemin de la vie, en leur transmettant des valeurs et des traditions et en leur offrant une formation religieuse ;

- la société adopte des mesures afin d'assurer la sécurité de la famille au plan social et économique, y compris des mesures aptes à protéger la famille contre les débordements de l'État et les pratiques culturelles néfastes qui portent préjudice à la famille ou aux membres de celle-ci ;

- des cours solides de préparation au mariage et au rôle de parent et des services d'orientation familiale soient mis à disposition des familles afin que celles-ci puissent assumer leurs droits et leurs obligations dans le but de créer un environnement familial paisible et heureux ;

- que les familles qui souffrent soient réconfortées, acceptées et accueillies comme faisant partie de la famille élargie qu'est la société.

- Nous contribuerons par notre temps, nos talents et nos richesses aux efforts de soutien en faveur des familles brisées ou dans le besoin.

- Nous aiderons l'Église dans son entreprise de défense et de respect de la famille et de sa place unique en tant qu'élément fondateur de la société.

« La Foi apporte l'espoir, l'Espoir renouvelle la race humaine »

- *Le dividende démographique durable : comment le mariage et la fertilité sont-ils liés à l'économie?* Social Trends Institute [Institut des tendances sociales], 2011

L'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques (UMOFc) a été fondée en 1910 et représente aujourd'hui 100 organisations catholiques de femmes à l'échelle mondiale, actives dans 66 pays sur tous les continents habités et dans certains États insulaires, représentant des millions de femmes catholiques de tous les milieux. L'objectif de l'UMOFc est **de promouvoir la présence, la participation et la responsabilité conjointe des femmes catholiques au sein de la société et de l'Église, afin de leur permettre de remplir leur mission d'évangélisation et d'œuvrer au développement de l'humanité,** notamment par l'élargissement des possibilités d'éducation, la réduction de la pauvreté et la promotion des droits de la personne en commençant par le droit fondamental à la vie.